



DU REMBLAI... à la *Promenade de mer*



Image d'illustration non contractuelle

Tranche 1 Phase 1

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Boulevard de l'Océan, de l'avenue de Lyon à l'avenue Léo Delibes

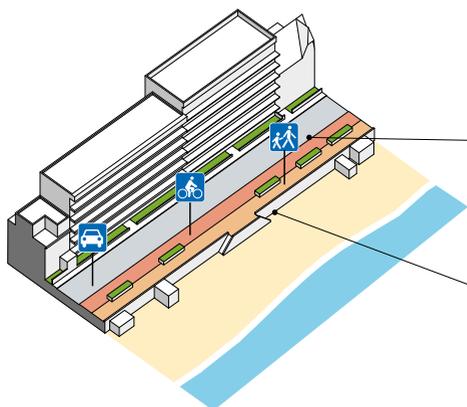
VILLE DE

La Baule
ESCOUBLAC

labaule.fr

UNE RÉALISATION, DEUX CHANTIERS

Première étape des travaux de la promenade de mer: tranche 1, de l'avenue de Lyon à l'avenue Saint-Saëns, de 2024 à 2029.



Deux chantiers simultanés

Les travaux sont organisés en deux chantiers concomitants:

- **l'aménagement de l'espace public**, c'est-à-dire la réalisation de l'ensemble des aménagements présentés dans le cadre de la concertation;
- **le confortement des ouvrages de soutènement et de défense contre la mer**, avec des murs en pierre (voir image ci-dessous).

Des travaux indispensables de confortement des ouvrages

L'élévation du niveau de la mer lié au changement climatique impose **une adaptation des modes de gestion des risques littoraux**.

Cette évolution doit être prise en compte en ce qui concerne la durabilité des murs de soutènement et leur rôle essentiel dans la protection contre la mer. En anticipant ces changements, la conception du projet tient compte de l'enjeu crucial de la sécurité des biens et des personnes.

Les travaux de confortement des ouvrages permettront de:

- 1. assurer le maintien de trait de côte** face au phénomène d'érosion;
- 2. servir d'ouvrage de défense contre la mer** pour les constructions situées en arrière du boulevard;
- 3. réhabiliter les établissements et les équipements de plage**;
- 4. organiser la continuité des espaces publics** sur l'ensemble de la baie.





CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Un chantier en 2 phases

Les travaux de la **tranche 1** débuteront en limite de Pornichet.



Phase 1

La première phase 1 sera réalisée de mars 2024 à décembre 2025, depuis l'avenue de Lyon jusqu'à l'avenue Léo Delibes.

Phase 2

Les travaux se poursuivront ensuite jusqu'à l'avenue de Saint-Saëns pour une livraison en 2029.

Un nouveau dépliant sera édité pour détailler les travaux.



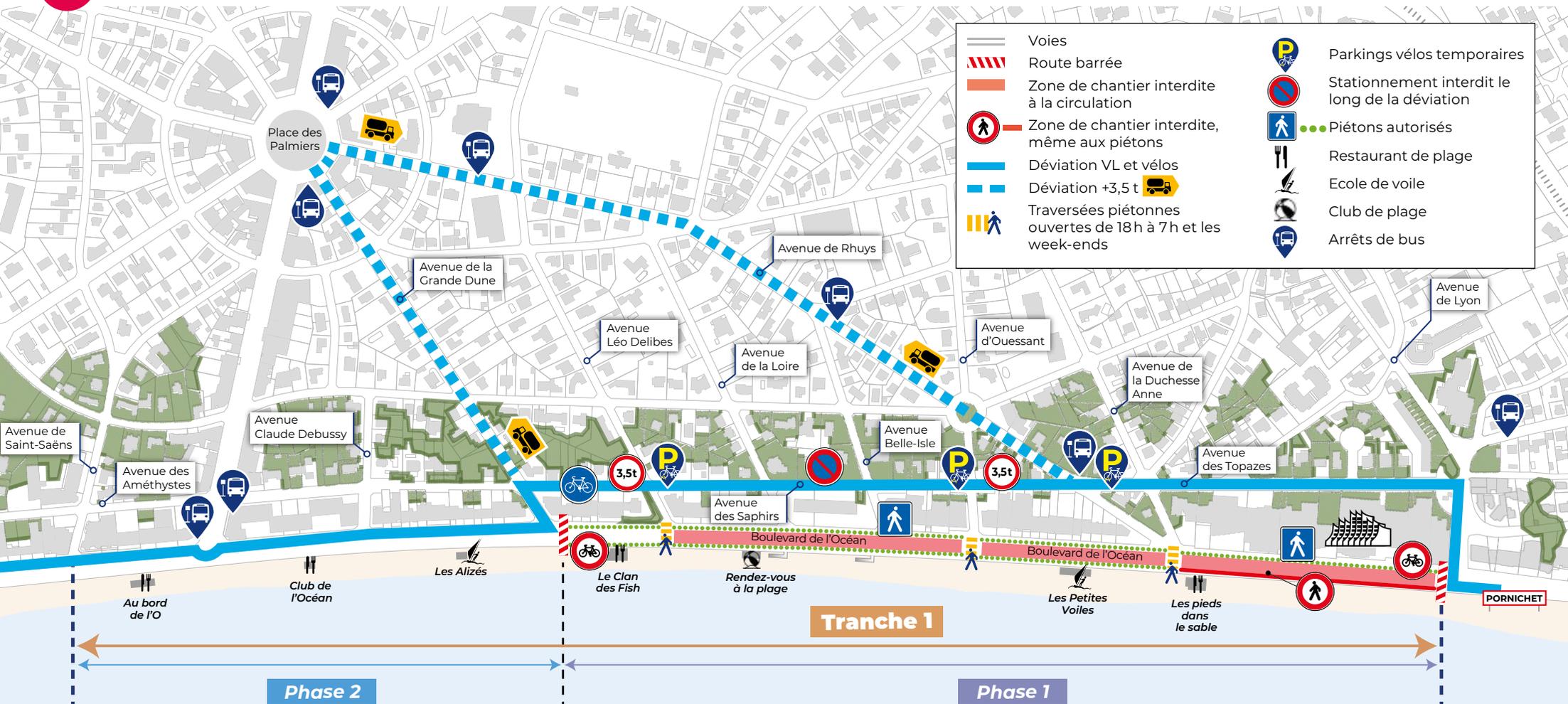
Les travaux d'espaces publics débuteront le 11 mars 2024.

Pour limiter autant que possible l'impact sur les activités estivales, le chantier de reconstruction des ouvrages débutera quant à lui à la rentrée 2024.

Une trêve estivale sera respectée chaque année.



PLAN DES DÉVIATIONS



CIRCULER PENDANT LES TRAVAUX

L'accès à la zone de travaux est strictement interdit.

Pour approcher la plage, pensez au mobilités douces !



Accès plage

✓ L'accès à la mer, aux sanitaires, commerces, clubs et restaurants de plage est maintenu par voies piétonnes signalées.



À vélo

✗ Circulation interdite boulevard de l'Océan, entre l'avenue de la Grande Dune et l'avenue de Lyon.



✓ Vous êtes invités à suivre les déviations.



✓ Des parkings à vélo temporaires sont installés à proximité du chantier (voir plan au dos).



Lila Presqu'île



En bus

✓ La continuité du service est assurée pour les lignes **13** et **20**, ainsi que pour le transport scolaire. Pour connaître les reports d'arrêts de la ligne 13, consultez lilapresquile.fr.

Plus d'infos: **Lila Presqu'île**
02 40 620 620

lila.presquile@lilapresquile.fr



À pied

✓ L'accès piéton est maintenu en périphérie des zones de travaux.

✓ La traversée de la zone de travaux est possible de 18 h à 7 h et les week-ends, via des passages piétons dédiés (signalés par des oriflammes).

✗ Accès interdit devant les immeubles en vagues, côté mer.

Trêve estivale

✓ Toutes les traversées piétonnes seront ouvertes en permanence en juillet et août.



En voiture

Afin d'assurer la sécurité du chantier, des déviations sont mises en place par les rues parallèles au boulevard de l'Océan, à savoir les avenues des Saphirs et des Topazes (voir plan au dos).



Collecte des déchets

✓ La collecte des ordures ménagères, reste inchangée, elle s'effectuera par les voies situées en arrière : avenues des Topazes et des Saphirs. Pour plus de renseignements, contactez: **Direction Déchets de Cap Atlantique: 02 51 76 96 16.**



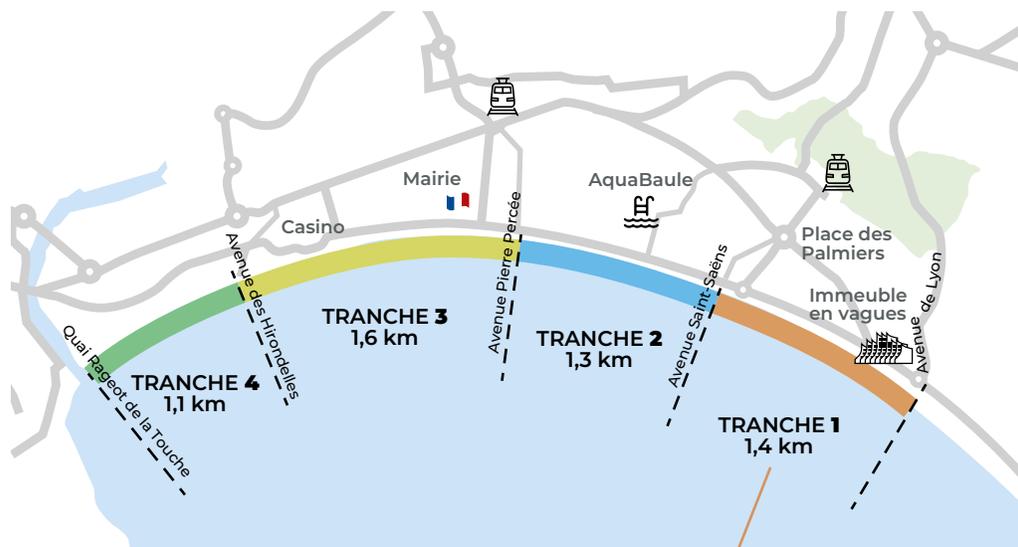
Plus d'infos: Hôtel de ville de La Baule-Escoublac
Contact via mesdemarches.labaule.fr



labaule.fr

DU REMBLAI... à la *Promenade de mer*

La requalification de la promenade de mer sera réalisée par étape, en 4 tranches consécutives.



Le projet s'organise autour d'objectifs :

- Favoriser les mobilités douces et actives (vélo, piéton, navette électrique...) en rééquilibrant le partage des usages;
- Valoriser le végétal en révélant la présence de la « ville-jardin » au bord de l'océan;
- Créer de nouveaux espaces de convivialité et promouvoir une diversité de services et d'activités;
- Concevoir des aménagements innovants et répondant aux défis de la transition écologique.

Pour connaître
le projet complet,
scannez le QR code :



Tranche 1 Phase 1

MAÎTRE D'OUVRAGE :

- Ville de La Baule-Escoublac

MAÎTRES D'ŒUVRE :

- Phytolab
- Artelia
- Franklin Azzi Architecture
- Studio Vicarini

RÉALISATIONS DES TRAVAUX :

Charier TP, ATEs, Bouygues énergies et services, ID Verde, Bemwood

FINANCEMENT :

- Ville de La Baule-Escoublac
- Région Pays de la Loire et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- Préfecture de la région Pays de la Loire
- Département de Loire-Atlantique
- Cap Atlantique

DURÉE PRÉVISIONNELLE :

11 mars 2024 à fin 2025